



CE du 28 juillet 2026

NC la 1ère

VIE DE L'ENTREPRISE

- **Ressources humaines :**

Les recrutements :

- Journalistes rédacteurs : les entretiens sont en cours pour deux de ces postes, pour le 3ème (journaliste profilé présentateur) les entretiens sont planifiés la semaine du lundi 3 août.
- Poste de scripte : les entretiens débutent à partir de la semaine du lundi 3 août.
- Chef de projet numérique : clôture des candidatures le 7 août
- Programme court vidéo : clôture des candidatures le 7 août
- Poste de chargé de production : les entretiens ont commencé le lundi 27 juillet

La mobilité :

- Échange entre Mourad Bouretima et Ismaël Waka-Ceou, à partir du 1er septembre

Mission :

- Julie Derex sera aux côtés de la directrice pour la planification : c'est un chantier qui va durer plusieurs semaines.
- La direction précise que l'idée est de donner de la visibilité aux journalistes sur leur emploi du temps. L'encadrement s'est aperçu vendredi dernier que nous n'avions pas les moyens de maintenir l'émission "C'est vous qui faites l'actu", cette semaine. Les PTA ont une visibilité sur un mois, les journalistes sur deux semaines. Il faut soulager les rédactrices en chef sur cette tâche.
- Les élus : L'objectif est-il, à termes, de dédier un poste à la planification pour la rédaction ?
- La direction : "Peut-être... On reviendra vers le CE", mais la direction ne "veu(t) pas un poste de journaliste sur cette mission. Un journaliste, c'est sur le terrain".

“Il faut vous traiter humainement, créer un tableau de référence.” Tous les journalistes vont être appelés pour que la planification ait les infos importantes : les gardes d'enfants, les certificats médicaux...

- *Les élus : Pourquoi cette mission n'est-elle pas confiée à l'actuelle assistante de la rédaction ?*
- *“Parce qu'elle a déjà d'autres missions.” Concernant les congés, la direction précise également qu'au 31 août, les six mois suivants doivent être posés.*

Formation :

- Perfect memory : formation le 29 juillet sur Koné et le 31 juillet sur Lifou.
- **Direction technique :**
 - Appel d'offres pour le service d'entretien ménager à Nouméa et Koné : le traitement des candidatures a débuté.
 - Consultation pour l'accompagnement d'un bureau d'études sur les travaux de climatisation.
 - Intervention du siège pour le renouvellement des “infras” informatiques à partir du 10 août.
 - Studio connecté : l'isolation phonique va débiter.
 - Élaboration en cours du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) par Marina Deroche. Ce document sera présenté en CE, CHSCT, DP.
 - Coupure de l'antenne radio pendant presque 3 heures ce 28 juillet, à partir de 7 h : le programme secours (musical) a pris le relais. Une rupture de fibre à Paris est à l'origine de la panne. Tout l'Outre-mer a été touché. Une procédure a été écrite en urgence et transmise à Malakoff. Pour l'heure, nous sommes toujours sur une solution “de secours”.
 - Concernant les tests réalisés le vendredi 24 juillet pendant les matinales radio : la direction précise qu'il s'agit d'un test obligatoire annuel pour la sûreté et la sécurité concernant le bon fonctionnement des équipements. Un des quatre postes PC de la matinale était sur une prise, ce qui a engendré une coupure plus longue que prévu. Ce raccordement a été changé afin qu'il n'y ait plus de problème à l'avenir.
- **La direction félicite les équipes pour l'émission consacrée à Miss Nouvelle-Calédonie.**

VIE DU CE

- Deux sorties baleines sont encore prévues le dimanche 2 août et le samedi 8 août. Il reste des places. Gratuit pour les agents, demi-tarif pour les conjoints et enfants.

- 23 août : journée sportive à Dumbéa, au parc Fayard. Seront proposés une randonnée d'une heure et demie (aller-retour), mais aussi du canoë et une animation avec un coach sportif.
- Centre de Poé : une note sera envoyée au personnel par rapport à la disparition du matériel.

CLIMAT SOCIAL DE L'ENTREPRISE

Deux actions ont été mises en place, après le CHSCT extraordinaire concernant la dégradation du climat social :

- Un sondage envoyé aux salariés. Celui-ci s'arrête le 31 juillet. Environ 40 % de réponse pour le moment. La direction précise que ce n'est pas un audit. Les résultats seront analysés en septembre.
- Une action d'écoute : 13 personnes ayant signalé des problèmes doivent être entendues par la psychologue Qualisocial, si elles en sont d'accord. Possiblement 3 personnes supplémentaires. Cette psychologue est une prestataire de la DSQVT. Elle est située à Nouméa mais intervient dans tout le Pacifique. S'il ressort, à l'issue de cette phase d'écoute, que des comportements inappropriés ont eu lieu, des actions seront menées.
- La direction a cité à plusieurs reprises le tract de la CFDT qui *“révèle des phrases qui ne nous ont pas été rapportées”*. *“Cela n'a jamais été soumis à la direction. Le service RH se sent inutile. Quand on entend de tels propos, on doit agir immédiatement.”*
- Des élus demandent que les CDD soient intégrés au sondage.
- La direction a découvert *“après coup”* que les CDD ne figuraient pas parmi les destinataires du sondage. Elle va se rapprocher de la DSQVT sur ce point.
- Des élus s'interrogent sur la pertinence du sondage qui reste vague.
- La direction : *“le sondage est fait pour avoir une photographie et mettre en place des actions ensuite, si besoin.”*

Les élus du CE ont voté à l'unanimité le recours à une expertise indépendante relative à la situation sociale et aux conditions de travail.

Celle-ci aura pour objet de mener une enquête approfondie sur la situation de l'entreprise : organisation, management, matériel... Elle sera financée par le CE.

Mise en place d'un groupe de suivi : Kaïo Tuï, Patrick Vanhalle, Vincent Rigault, Coralie Cochin et Anne-Marie Nomaï. Il s'agit d'écrire le cahier des charges : consultation d'au moins la moitié du personnel (CDD inclus), avec un panel représentatif et sur la base du volontariat. Le cabinet retenu devra compter un psychologue du travail.

QUESTIONS DIVERSES

- À la suite d'un incident survenu ce mardi matin au brief de la rédaction :

Le SNJ signale à la direction que cette réunion n'est pas le lieu pour évoquer la politique des salaires mais bien pour revenir sur les sujets réalisés dans les précédentes éditions et préparer ceux de la journée en cours.

L'intervention du salarié, qui a mis en cause deux de ses collègues, n'avait pas pour ambition d'avoir des réponses puisque seule la directrice régionale avait la pleine connaissance du dossier.

Pour le SNJ, qui a été directement visé, il s'agit ni plus ni moins de diffamation, sans éléments probants, avec une volonté de nuire, en prenant à témoin l'ensemble de la rédaction présente. Seule la directrice régionale aurait pu apporter des éléments contraires. Le SNJ rappelle qu'il existe des instances pour ce genre de réclamations, à commencer par les DP, qui sont membres du comité des salaires, avec possibilité pour la direction d'apporter les éclairages nécessaires.

- *La direction convient que le brief de la rédaction "n'est pas le lieu" pour ce type d'échanges. "Cette promotion était méritée. Je n'avais simplement pas l'enveloppe nécessaire. L'entreprise est en tort par rapport à ces situations. C'est juste une régularisation. La priorité, ce n'est pas les grands reporters, ce sont tous ceux qui sont derrière : les simples journalistes ou les journalistes spécialisés."*

- **Les indemnités kilométriques**

Les élus signalent que les formulaires à remplir en cas de déplacements sur les horaires de nuit n'ont pas encore été envoyés aux salariés.

La direction invite les salariés à transmettre leurs cartes grises de véhicules au service RH.

- **Prime pour les matinaliers longue durée**

L'accord d'entreprise de France Télévisions prévoit une prime quand les matinaliers longue durée (par palier de 5 ans, 10 ans, 15 ans...) cessent d'être en matinales.

Après vérification, la direction n'a trouvé aucun salarié ayant réalisé au moins 5 années de matinales consécutives.